

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 02 DECEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 30 NOVEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-50

OBJET : Opération « Changement des compteurs bloqués »

affichée le

L'an deux mille dix-sept, deux décembre à dix heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le trente novembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

| | Présent | Absent | Représenté |
|--------------------------------------|---------|---------|------------|
| M.AGLAS Dunière | X | | |
| M. BERNARD Jean-Luc | X | | |
| M ^{me} CARDOVILLE Prisca | | Excusée | |
| M ^{me} CHAULET Marie Denise | X | | |
| M. CORNEILLE Denis | X | | |
| M. CUIRASSIER Jocelyn | X | | |
| M.DAVILA Jacques | X | | |
| M. HILL Joseph | X | | |
| M. LYCAON Célestin | X | | |
| M. REINETTE Pierre | | X | |
| M. SIOUMANDAN Rénalt | X | | |
| M ^{me} TRABON-SINAPAH Line | X | | |

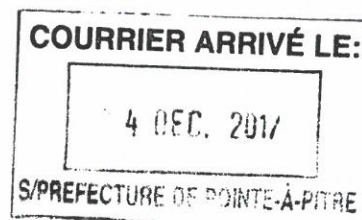
RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Jacques DAVILA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;



Vu la délibération n°CA-EAU-2016-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

CONSIDERANT que suite appel à projet lancé par la Conférence Régionale de l'eau en amont du Plan Eau DOM relative à la « Réduction des volumes d'eau potable non comptabilisés » ;

CONSIDERANT que RéNoC-Eau est lauréat pour le projet présenté ;

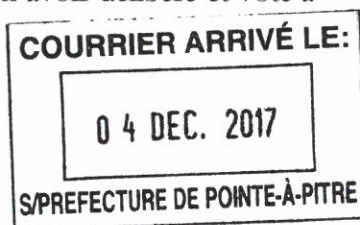
CONSIDERANT que l'opération consiste au changement des compteurs bloqués et/ou anciens sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDERANT que la solution proposée vise à améliorer l'efficacité du comptage et à augmenter le chiffre d'affaires de RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT que l'opération, est éligible à un financement à hauteur de 80 % par les co-financeurs ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE



ARTICLE 1: D'AUTORISER la mise en œuvre de l'opération « Changement des compteurs bloqués » présentée et validée dans le cadre de l'appel projet « Réduction des volumes d'eau potable non comptabilisés » ;

ARTICLE 2: DE VALIDER le plan de financement prévisionnel proposé ;

| PLAN DE FINANCEMENT –Opération « Changement des compteurs bloqués » | | |
|--|------------------------|------|
| Conseil Régional | 264 505.20 € HT | 40 % |
| Office de l'Eau | 204 991.53 € HT | 31 % |
| Etat | 59 513.67 € HT | 09 % |
| Régie Eau Nord Caraïbes | 132 252.60 € HT | 20 % |
| TOTAL | 661 263.00 € HT | |

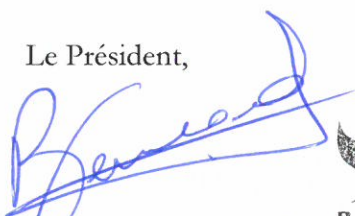
ARTICLE 3 : D'AUTORISER le Directeur de RéNoC-Eau à solliciter les subventions, assurer la conduite de l'opération et la réception des travaux ;

ARTICLE 4 : Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

COURRIER ARRIVÉ LE:

04 DEC. 2017

S/PREFECTURE DE PONTE-À-PITRE